

Sentier de Thuriès



② Facile 1 h 4.1km 180m -179m  Boucle

Départ : Place du foirail

Arrivée : Même lieu que le départ

Communes : 1. Pampelonne

Balade bucolique autour du piton rocheux de Thuriès, d'où la tour domine encore fièrement le Viaur, profitez, lors de la rando, de la fraîcheur du cours d'eau.

[Télécharger la fiche du sentier](#)

Recommandations

Évitez de vous engager dans cette randonnée en période d'hautes eaux (novembre à mars).

Lieux De Renseignement

Office de tourisme du Ségala Tarnais, Point d'Accueil Touristique de Carmaux

Place Gambetta, 81400 Carmaux

accueil@tourisme-tarn-carmaux.fr

Tel : 05 63 76 76 67

<https://tourisme-tarn-carmaux.fr/>

Office de tourisme du Ségala Tarnais, Point d'Accueil Touristique de Monestiés

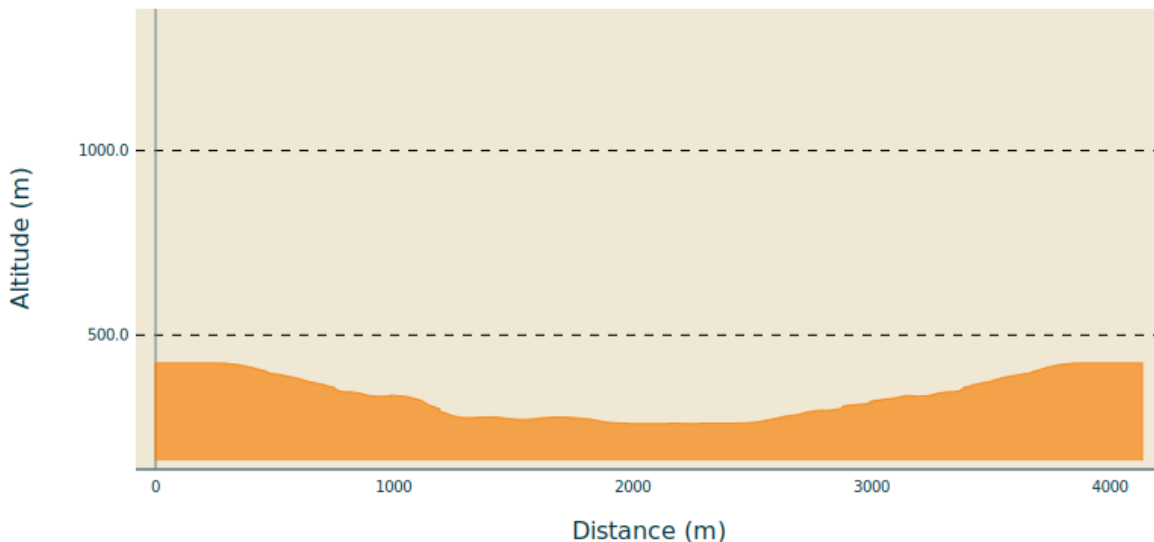
Place de la Mairie, 81640 Monestiés

accueil@tourisme-tarn-carmaux.fr

Tel : 05 63 76 76 67

<https://tourisme-tarn-carmaux.fr/>

Profil Altimétrique



Altitude min 260 m Altitude max 424 m



Description

Le départ se fait place du foirail. Suivre le sentier balisé en jaune « sentier des crêtes » par la rue de Tarramagnou. À un carrefour, négliger le balisage jaune et continuer tout droit sur 10 m pour rejoindre le GR de Pays (balisage jaune et rouge). Descendre sur les gorges du Viaur. A 1 km du village, on trouve un refuge d'intempéries disponible pour les promeneurs.

- 1 Arrivé au parking du château de Thuriès, suivre la route qui descend pendant environ 50 m , et, en contrebas, emprunter le chemin qui descend dans les sous-bois en pente abrupte.
- 2 Le sentier débouche sur une route goudronnée. La suivre en descendant. Au niveau du pont, prendre le chemin qui part à main droite, pour continuer sur la même rive du Viaur, dans les sous bois. Continuer tout droit.
- 3 Une fois parvenu aux ruines de l'ancien moulin, remonter en direction du château de Thuriès par le chemin en lacets entre rochers et landes (cavités utilisées lors de l'aménagement du barrage pour la protection des ouvriers ou le stockage des explosifs).
- 4 Atteindre la route goudronnée, la remonter sur 50 m puis la quitter pour emprunter le chemin (retour) sur la gauche qui rejoint le village.